



Factures des dépendances de la Fabrique de Villejust sous la Révolution

Archives Départementales de l'Essonne

Série cultes - 5 V 120 - Comptabilité de la Fabrique - 1831-1905

Relève effectué en 2008 par Thierry E.

Mise à jour le : samedi 8 août 2009



Association "Regards en arrière"

Vous trouverez dans ce document, une reproduction originale et une transcription des factures ou quittances émises à l'intention la Fabrique de Villejust pendant la fin de l'ancien régime.

Ces documents nous renseignent sur la vie des artisans et commerçants de cette époque et sur les relations entretenues entre le pouvoir ecclésiastique et le peuple.

Une contrainte de mise en page ne nous a pas permis de respecter un ordre chronologique de classement de ces documents.

Transcription

Je reconnais avoir reçu du sieur Duval marguillier en charge de l'œuvre et Fabrique de Saint Julien de Villejust la somme De cinquante livres huit sols pour le montant de trois surplis que je lui ai vendu pour l'usage de la dite fabrique dont quittance à Montlhéry Le 19 mars 1786 femme Divéry [Divry]

Transcription

Nous soussignés reconnais avoir reçu de Jacques La Porte la somme de trente huit livres pour nos asistances des processions de Saint Marc et des rogations à Villejust ce 17 may 1792. F. Varry Louis Antoine tisserand Claude Meunier Antoine Chartier Louis Mignier

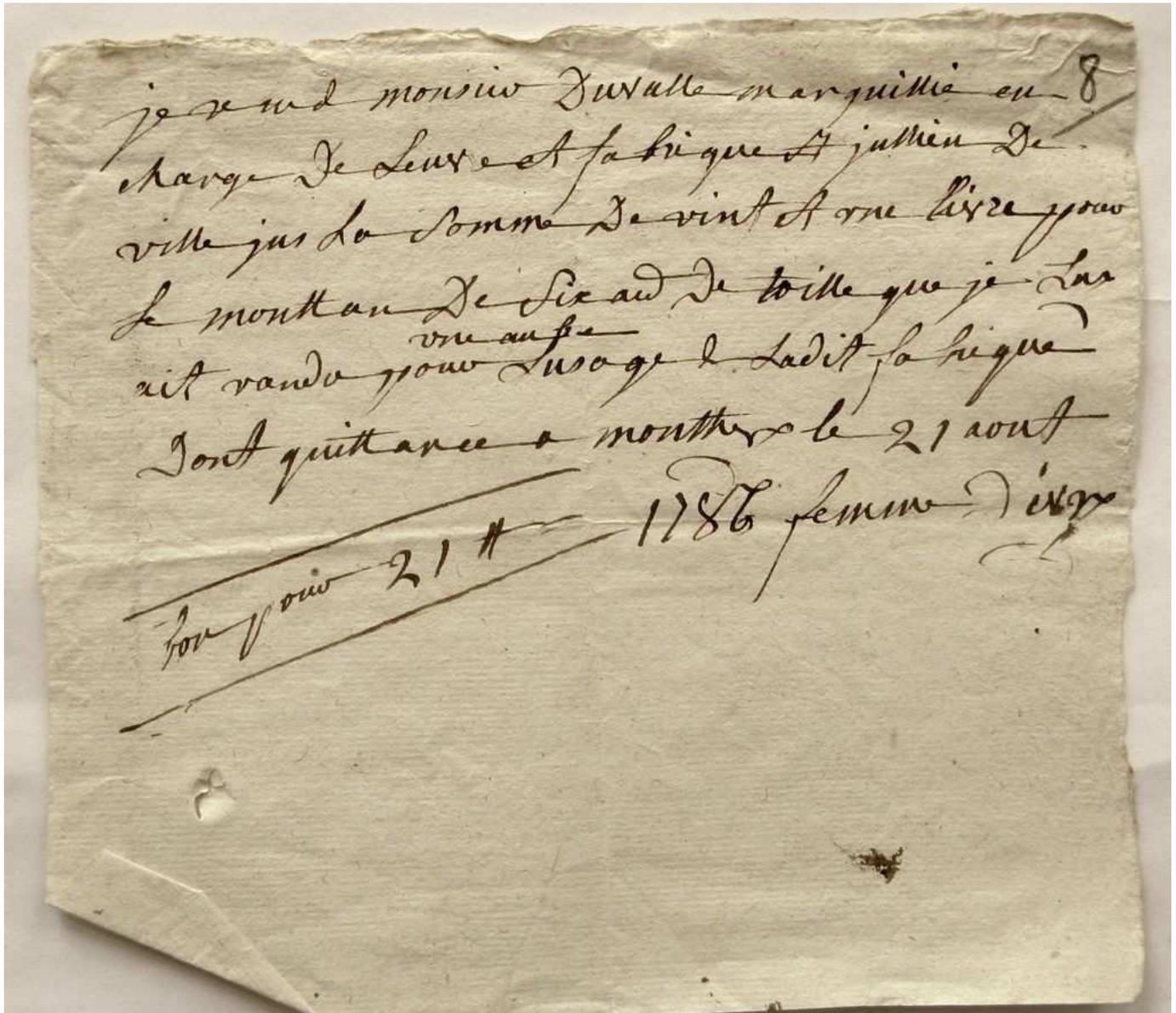
Transcription

J'ai sousigné reconnois avoir reçu de Pierre Duval marguillier
 En charge de l'oeuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme
 De soixante quinze livres pour mes gages et honoraires et depenses
 De six mois et commencés du onze may jusqu'aujourd'hui onze du
 Présent mois de novembre mil sept cent quatrevingt six
 Dont quittance.

Jacques Prin, Maître d'Ecole

Transcription

Je soussigné Antoine Chartier bedeau reconnait avoir reçu de Jacques Laporte
 Marguillier en charge de l'oeuvre et fabrique de saint Julien Villejust la somme
 de cinquante livres pour mes honoraires et gages de son année de Marguillier.
 Dont quittance fait à Villejust ce 12 8bre 1789 mil sept cent quatre vingt neuf.
 Chartier.

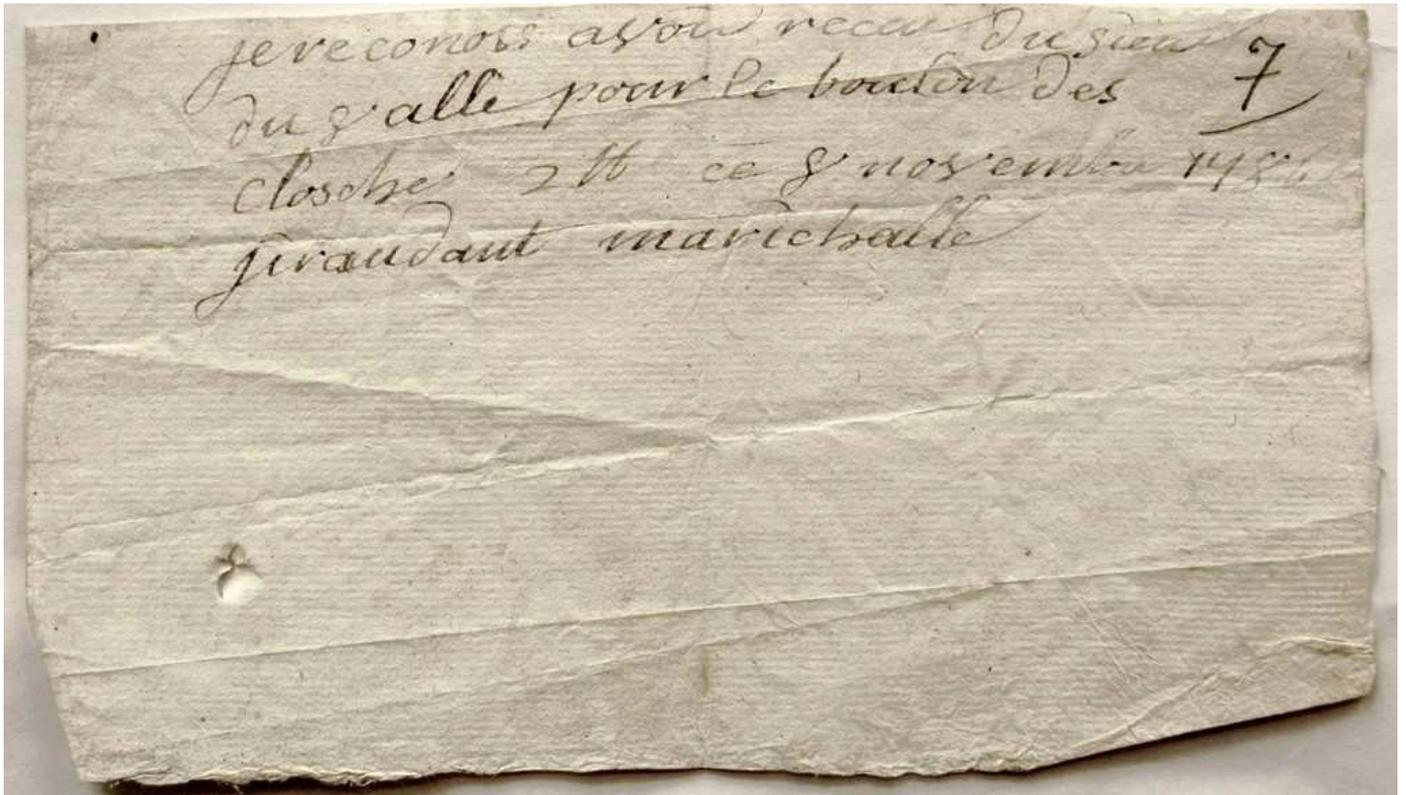


je reud monsieur Duvalle marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de jullien de villejust la somme de vingt et une livres pour le monttant de six aud de toille que je lui ait vando pour usage de l'adit fabrique dont quittance a monther le 21 aout 1786 femme Divéry

Bon pour 21#

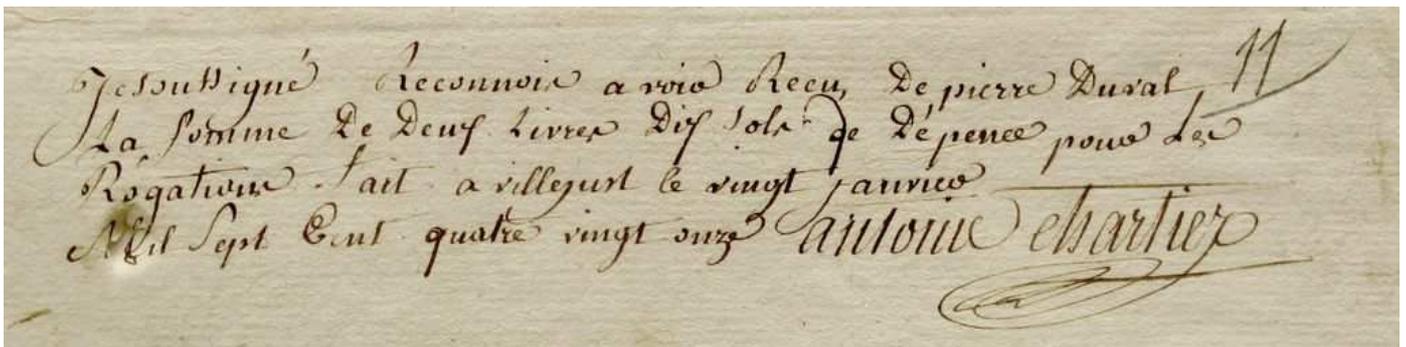
Transcription

Je reçu de monsieur Duvalle marguillier en charge de l'œuvre et Fabrique de Saint Jullien de Villejust la somme de vingt et une livres huit sols pour le monttant de six aud de toille que je lui ait vendu pour une aube à l'usage de ladite de la dite fabrique dont quittance à Montlhéry le 21 aout mars 1786 femme Divéry [Divry] Bon pour 21#



Transcription

Je reconnais avoir reçu du sieur
 Duvalle pour le bourdon des
 Closhes 2# [livres] ce 8 novembre 1784
 Giraudaut marechalle



Transcription

Je soussigné reconnoît avoir reçu de Pierre Duval
 la somme de deux livres dix sols de depence pour les
 rogations¹. Fait à Villejust le vingt janvier
 mil sept cent quatre vingt onze
 Antoine Chartier.

¹ Rogations, du latin "rogatio", veut dire une prière de demande. " Les Rogations " sont une prière de demande liturgique, accomplie par la Communauté Chrétienne à une époque de l'année fixée au printemps, les trois jours avant l'Ascension jusqu'à récemment.

Je ay reçu de Monsieur Duval Marguillier de 15
 la fabrique de Villejust la somme de trois livres
 dix sous pour le pain beny que je lui ay fourny
 pour la dite fabrique a Longjumeau Ce 16
 avril 1786 Guillou patissier

Pour la parreille
 aux Cassion resu 11 sous
 pour lesieyje
 Courtin

Transcription

Je ay reçu de Monsieur Duval marguillier
 de la fabrique Villejust pour le pain que je lui ay fourny
 pour ladite fabrique à Longjumeau ce 16
 avril 1786. Guillou patissié.

Pour la parreille
 aux cassions resu 11 sous
 pour lesieyje
 Courtin

10

Je Soussigné Reconnoit avoir Reçu, De pierre Duval
 Marguillier en charge de la fabrique de Saint Julien
 de Villejust la somme de cinquante livres pour avoir
 excercé la charge de bedeau fait a villejust le huit.
 L'année Mil sept Cent quatre onze Antoine Chartier

Transcription

Je soussigné reconnaît avoir reçu de Pierre Duval
 marguillier en charge de la fabrique de Saint Julien de
 Villejust la somme de cinquante livres pour avoir
 excercé la charge de bedeau. Fait à Villejust le trente
 février mil sept cent quatre vingt onze.

Antoine Chartier.

Transcription

Je reconnaît avoir reçu de Pierre Duval marguillier en charge de la paroisse de Saint Julien de Villejust la somme de Quinze livres pour deux « processionat parisien » in 8° relié en veau, les quels je lui ai livrés en même temps. A Paris ce douze avril mil sept cent quatrevingt six.

Doudet
Libraire
Rue St Jacques

Transcription

26 janvier 1786 Jé reçu de la veuve Jacques Lebau a conte sur ce qu'il met du --- les



fabrique villejus la somme de six livres a Freté le 26 janvier
1778 Bouchez

Je soussigné reconé avoir reçu de monsieur
Duvallé la somme de --- 7 # --- 10 sol
pour facon de tois surpli
pour legli de villegu du 15 avr mil 1785
fait par moy capillon tailleur
de la parois de villegu

Transcription

Je soussigné reconé avoir reçu de monsieur
Duvallé marguillier en charge la somme de 7 livres 10 sol
pour facon de tois surpli
pour legli de villegu du 15 avril 1785
fait par moi capillon tailleur
de la paroisse de villegu.

16

J'ai reçu de Monsieur le Curé de Villejust, la
 somme de trente - une livres dix sols pour le nouveau
Pastorale Parisienne relié en cinq volumes. A Paris
 ce 27 8bre 1786. M. SIMON

Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur
 Duvale marguillier la somme de trente deux
 livres huit sols ce 2 janvier 1787 Poullain prêtre

Transcription

J'ai reçu de Monsieur le Curé de Villejust, la
 somme de trente-une livres dix sols pour le nouveau
 Pastorale Parisienne relié en cinq volumes. A Paris
 ce 27 8bre 1786. M. Simon.

Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur
 Duvale marguillier la somme de trente deux livres
 huit sols ce 2 janvier 1787 Poullain prêtre.

Je soussigné reconnais avoir reçu de Marin
 Laporte la somme de 9# pour le réveillon
 de la messe de minuit

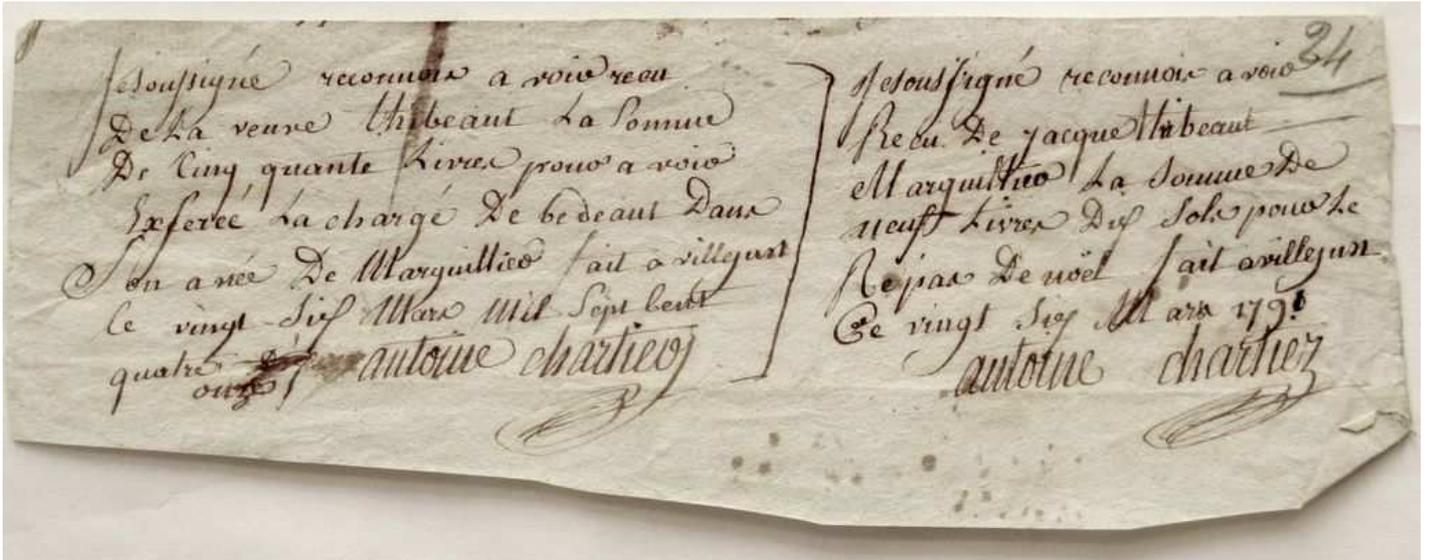
17

Antoine Chartier

Transcription

Je soussigné reconnais avoir reçu de Marin
 Laporte la somme de 9# pour le réveillon
 de la messe de minuit.

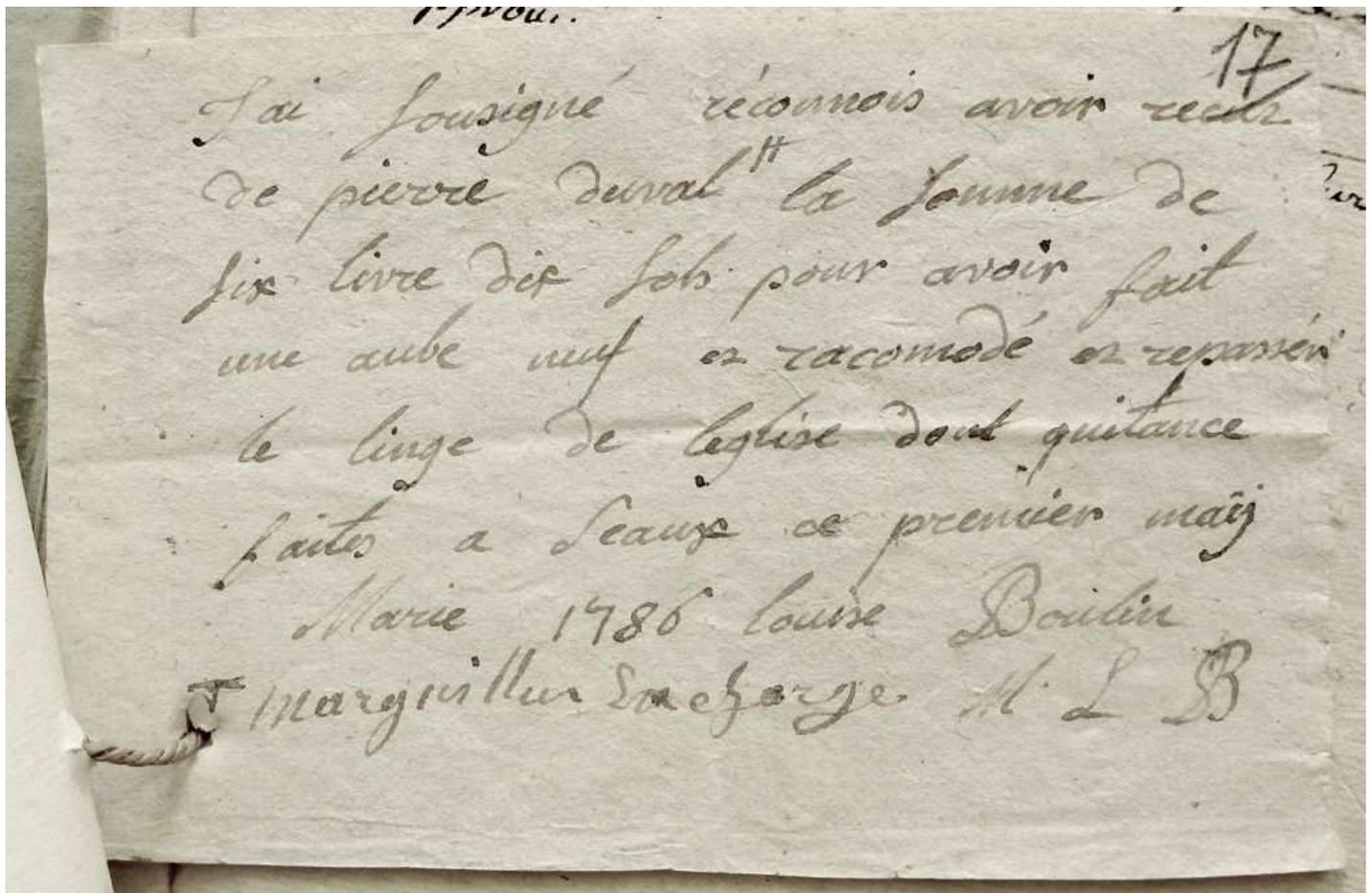
Antoine Chartier



Transcription

Je soussigné reconnaît avoir reçu de
 reçu de la veuve Thibeaut, la somme de
 cinquante livres pour avoir exercé la
 charge de bedaut dans son année de
 Marguillier. fait à Villejust le vingt-six
 mars mil sept cent quatre[vingt] onnze.
 Antoine Chartier.

Je soussigné reconnaît avoir Jacques
 Thibeaut, Marguillier, la somme de
 neuf livres dix sols pour le repas de
 Noël. Fait à Villejust ce vingt-six mars
 1791.
 Antoine Chartier.



Transcription



J'ai sousigné reconnois avoir reçu
de Pierre DUVAL # la somme de
six livres dix sols pour avoir fait
une aube neuf et avoir racomodé
le linge de l'église. Dont quittance
faites à Sceaux ce premier May
Marie 1786 Louise Boulin.
Marguillier ne charge

M. L. B.

Transcription

J'ai sousigné fondé de la procuration de Monsieur
De Montessuy reconnais avoir reçu du S[ieur] Pierre Duval
marguillier de l'église de villejuts la somme de
six livres quatorze sols onze deniers pour une
année de cens et sur cens par lui dues a la
seigneurie de Villejust echue a la saint martin
d'hiver dernière dont quittance sans préjudice du
année courante au Plessis Saint Père ce vingt et un
may mil sept cent quatre vngt dix

Barré

16 Janvier 1787
 Je soussigné régisseur de la terre et seigneurie d'Orsay
 reconnais avoir reçu du S[ieu]r Jacques Thibault marguillier
 en charge de la Fabrique de Villejust a la quit de la D[ite] fabrique
 la somme de seize sols pour solde de trente hit années de
 cens dus à la dite seigneurie et échues à la St Rémy dernière
 a raison de cinq denier par an fait le folio 215. du feuillet de
 D'orsay, dont quittance sans préjudice ad'autre des droits en
 actives, et de l'année courante a Orsay ce 16. Janvier 1787
 J. Lefebvre

Je le décharge en outre de l'assignation qui
 luy a été donnée pour le contraindre au présent paiement
 avisés que de la ... obtenue par suit d'icelle et pour ce 2x 8x
 fondé de la procuration de Monsieur

48 2 16
2 8

Transcription

Je soussigné régisseur de la terre et seigneurie d' Orsay
 reconnais avoir reçu du S[ieu]r Jacques Thibault marguillier
 en charge de la Fabrique de Villejust a la quit de la D[ite] fabrique
 la somme de seize sols pour solde de trente hit années de
 cens dus à la dite seigneurie et échues à la St Rémy dernière
 a raison de cinq denier par an ...
 d'Orsay dont quittance sans préjudice ad'autre des droits ...
 actives et de l'année courante a Orsay ce 16 janvier 1787

Lefebvre

Je le décharge en outre de l'assignation qui luy a été donné pour le contraindre au
 présent paiement avisés que de la ... obtenue par suit d'icelle et pour ce 2x 8x
 fondé de la procuration de Monsieur

Transcription

Je reconois a voir re cu de pierre valle Marguilliefr en charge de l'ouvre et fabrique de saints julliens de Villejust la somme de dix livres dix solz pour un muid de platre que jay livrer a antony le 10 fevrier 1786. h Chartier

Transcription

Je soussigné reconnois avoir reçue du courin Duvale marguillier en charge pour la paroisse de Viljüe la somme de sept livres pour deux bellier de cloche que j'ai livré fourny fait à Montlhéry le 6 may mil sept cent quatrevingt sept Charles Blin, bourlier à Montlhéry.

57

Je soussigné reconnois avoir reçu des mains de
 M^r. le curé de Villejust l'acquit de la fabrique
 4^{te} 10^{te} la somme de quatre livres dix sols pour avoir
 raccommodé une panneau dans son entier et mis
 en neuf du côté du jardin de Mr Curé par ou
 les voleurs ont passé pour voler le St Ciboire ou
 ou il y avoit sept hosties consommé la nuit du 17 au
 18. 8^{bre} mil set cent quatre vingt neuf. dont quittance
 ce 8. 9^{bre} 1789. Lefebvre Masse

Je sousigne recone avoir resus de
 2^{te} 4^{te} monsieur le Curé las somme de deux
 Livre quat sols savoir six sols pour
 avoir racommodé et remise en place las
 4^{te} 4^{te} serrure du Tabernaque et une Livre
 quat sols pour avoir fournie une
 Clef pour las serrure de la Balle
 a viljus le 5 may 1790 Dumont

Transcription

je reconnais avoir reçu des mains de monsieur le curé de villejust l'acquit de la
 fabrique de Villejust la somme de quatre livres dix sols pour avoir raccommodé
 une panneau dans son entier et mis a neuf du coté du jardin de Mr Curé par ou
 les voleurs ont passé pour voler le St Ciboire ou il y avait sept osties consommé la
 nuit du 17 ao 18 _bre mil set cent quatre vingt neuf dont quittance ce 8 9bre 1789
 lefebvre masse

Je sousigne recone avoir resus de monsieur le curé las somme de deux livre quat
 sols savoir six sols pour avoir racommodé et mmise en place la serrure du
 Tabernaque et une livre quat sols pour avoir fournie une clefs pour las serrure de
 la Balle(?) a viljus le 5 may 1790 Dumont

22

Je soussigné reconnois avoir reçu de Pierre
 Duval marguillier en charge pour l'année 1785.
 savoir cent cinquante sept livres dix sols pour l'ac-
 quit des fondations pain et vin échu a la st Mar-
 tin d'hyver 1785 cy 157. 10.
 2^o cent cinq livres pour le blanchissage pour
 la cire et encens fourni pendant son année cy. 105.
 3^o quatre vingt dix livres pour avoir fait acqui-
 ter dix huit premiers messes. cy 90.
 4^o trois livres pour les registres, leus depots et un buff
 pour la sacristie cy. 3.
 5^o pour le luminaires des trois papez trois livres cy. 3.
 6^o deux livres deux sols pour les frais et quatuor. 2. 2.
 de la vente de paris la quelle vente j'ai tenu
 compte auidit marguillier sur les dettes souues
 a villegers le 10. mars 1786. Lefebvre Curier
 De plus veus quarante cinq livres pour avoir
 fourni un millier et demi de Thuille qui a été
 employé par Broulin maçon tant sur la nef
 que sur la sacristie et l'école cy 45.
 Total 405. 12.
 Lefebvre Curier

Transcription

Je soussigné reconnais avoir reçu de Pierre
 Duval marguillier en charge pour l'année 1785
 savoir cent cinquante sept livres dix sols pour l'ac-
 quit des fondations pain et vin échu a la st Martin
 d'hyver 1785.
 2^o Cent cinq livres pour le blanchissage pour la cire a encens fourni pendant son
 année cy.



3° quatre vingt dic livres pour avoir fait acquiter 18 premieres messes.

4° trois livres pour les registres leur depots et un sol pour la sacristie ex(?)

5° pour le luminaire des trepassés trois livres

6° deux livres deux sols pour les frais et quittances

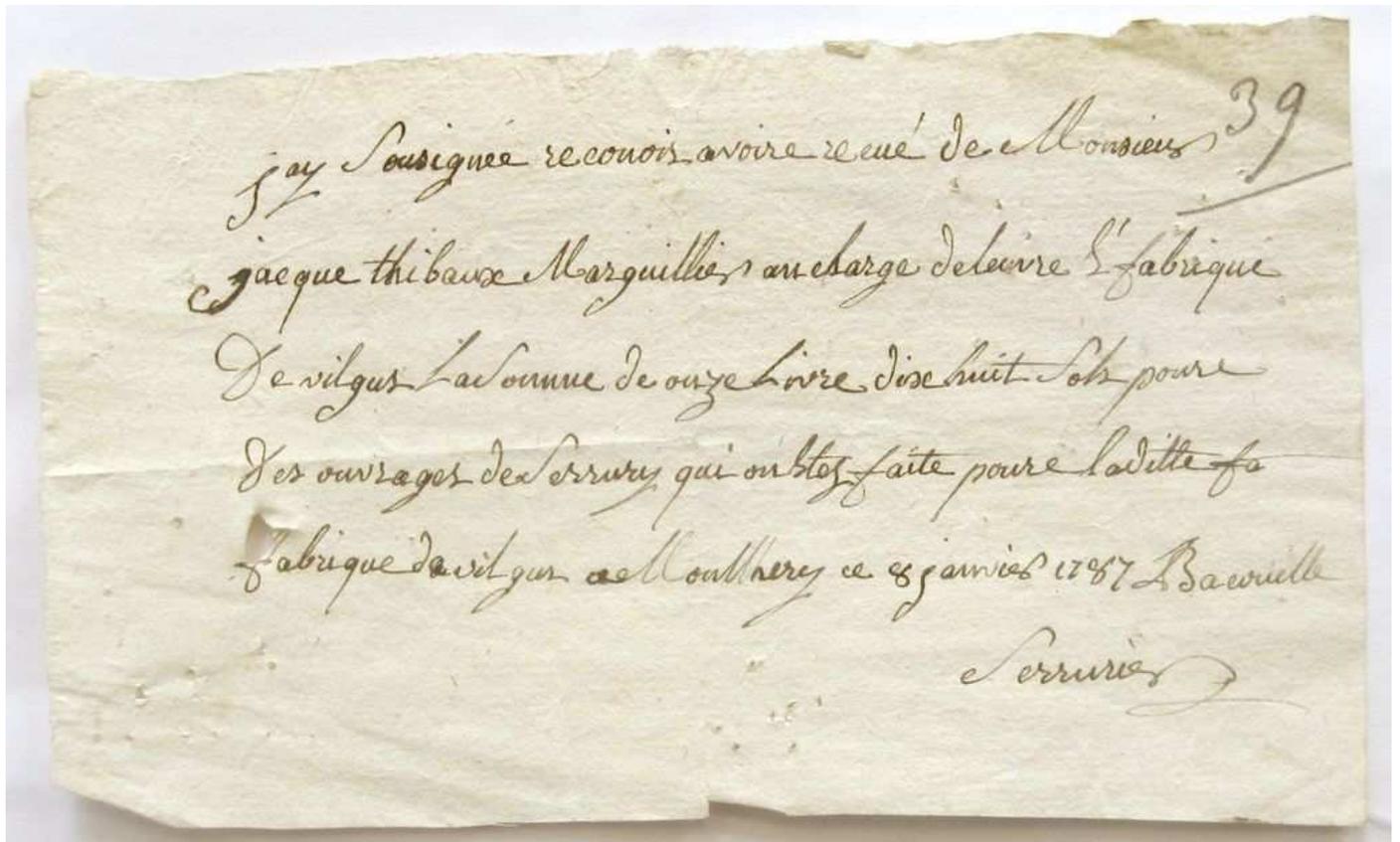
de la rente de Paris laquelle rente j'ai tenu compte au dit marguillier sur les dettes sa[voir...?]

a villejust le 10 mars 1786.

LEFBVRE Curé.

De plus reçu quarante cinq livres pour avoir fourni un millier et demie de thuilles qui a été employés par Boudin masson tant sur la nef que sur la sacristie et l'école.

LEFBVRE Curé.



Transcription

J'ai soussignée reconnais avoir reçue de Monsieur Jacques Thibaux marguillier en charge de leuvre et fabrique de Vilegus la somme de onze livre dix huit sols pour des ouvrages de serrury qui on estez faite pour la ditte fabrique de Vilegus a Montlhery ce 8 janvier 1787. Baurielle serurier

32
 J'ai sousigné reconnois avoir reçu du sieur Jacques
 Thibault Marguillier Contable de l'œuvre et fabrique
 de l'Eglise de Villejust La Somme de Soixante quinze
 pour le payement de six mois dernier gages a commencer
 du onze May de la présente année jusqu'au onze 9bre
 de la dite année dont quittance fait a Villejust ce trois
 Decembre mil sept cent quatrevingt sept
 J. Prin M. D'ecole

Transcription

J'ai sousigné reconnois avoir reçu du sieur Jacques
 Thibault marguillier comptable de l'œuvre et fabrique
 de l'Eglise de Villejust la somme de soixante quinze
 pour la période de six mois dernier a commencer
 du onze may de la présente année jusqu'au onze 9bre
 de la dite année Dont quittance fait a Villejust ce trois
 decembre mil sept cent quatrevingt sept

JPrin M[âtr]e d'ecole

22 Dec 1787
 37
 J'ai sousigné reconnois avoir reçu de
 Jacques Thibault Marguillier la somme de
 soixante six livres a compter par les ouvrages
 de fabrique que j'ai fait a Villejust ce deux
 Dec 1787.
 J. Prin M. D'ecole

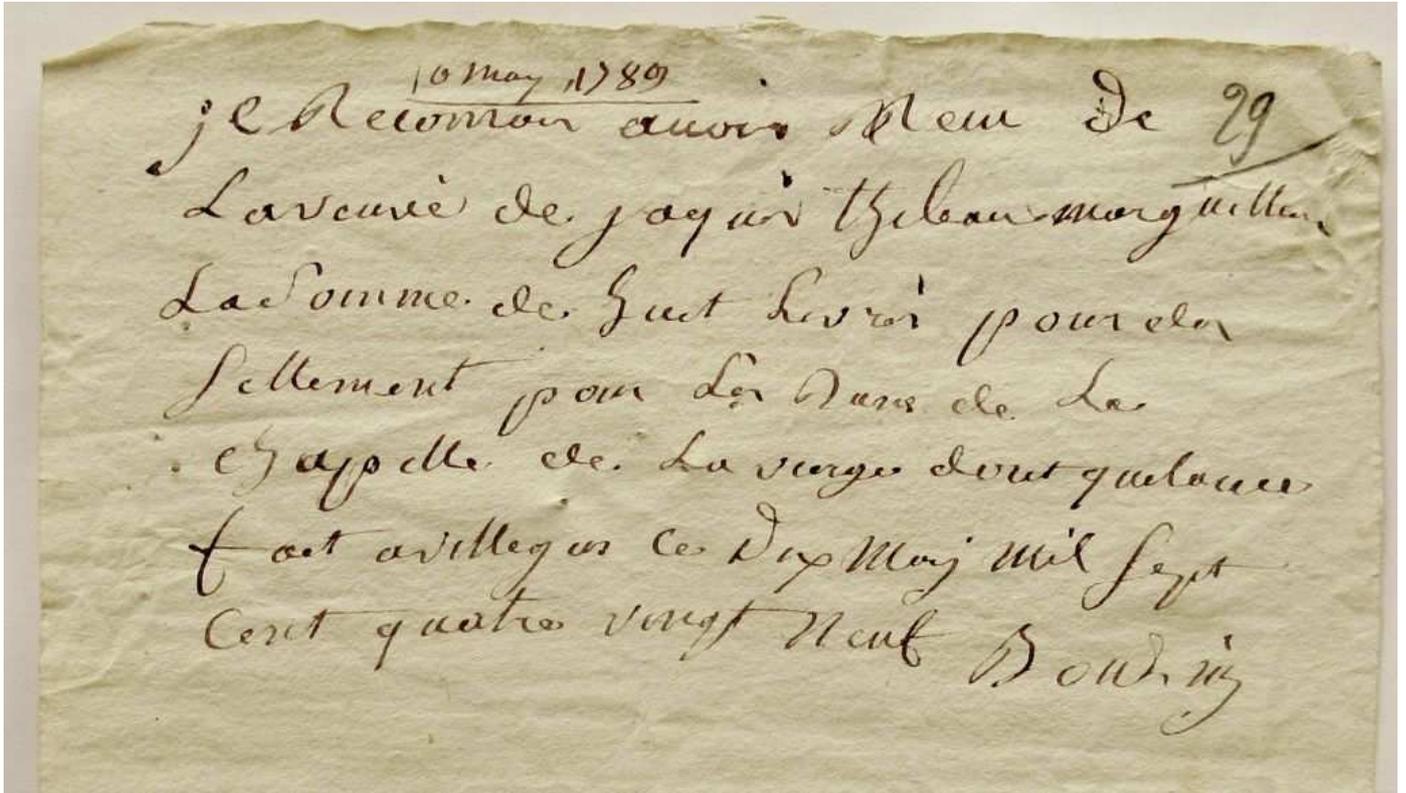


Transcription

2 xbre 1787 Je sousigné reconnais avoir reçu de Jacques Thibault , marguillier la somme de soixante six livres a compter sur les ouvrages de fabrique que j'ai fait à Villejust ce 2 xbre 1787.

[?????] L'écriture

Jean Boudin Macon



Transcription

10 may 1789

Je reconnais avoir reçu de la veuve de Jacques Thibeau marguillier la somme de huit livres pour des sellement pour les murs de la chapelle de la vierge dont quittance fait a Villejus ce dix May mil sept cent quatre vingt neuf. Boudin

Memoire des ouvrages que ³⁰
 j'ai fait a l'eglise de villiger
 premierement
 avoir fait des trous a la chambre
 de l'evêque a celle vue porte celle vue
 y aye a la porte de l'autre celle vue
 et au cloche et un trou a l'autre
 & ouvrages le plâtre cy --- 4 # 10
 plus fait la finisse de l'evêque priy
 fait cy --- 3 # 10
 ouvrages a cent de huille de
 Bourgoine G --- 5 #
 pour les avoir employez 2 #

 Recu sur le priy memoire ^{31 # 10}
 Douze Livres Boudin
 Recu Le Montan du memoire
 cy de par Boudin

Transcription



Mémoire des ouvrages que je fait à l'église du villages
premierement

avoir fait des trous a la chambre de lecolle et sellé une porte sellé une
gache a la porte de l'autre sellé une Etay au cloché et un trou a l'euvre
fourny le platre _____ 4#10
plus fait la cheminée de lecolle _____ 20#
Fourny un cent de thuille de Bourgonne _____ 5#
Pour les avoir employé _____ 2#
_____ 31#10

Recu sur le presen memoire

douze livre; Boudin

Recu le montan du memoire ci dessus. Boudin

Quittance de 56
Je soussigné Jacques Prin Me d'Ecole reconnait avoir reçu de Jacques Laporte Marguillier en charge de l'oeuvre et fabrique de saint Julien Villejust la somme de cent cinquante Livres pour mes honoraires et gages de son année de Marguillier. Dont quittance fait à Villejust cxe 12 9bre 1789 mil sept cent quatre vingt neuf.
Jacques Prin Me d'Ecole

Transcription

Je soussigné Jacques Prin Me d'Ecole reconnait avoir reçu de Jacques Laporte Marguillier en charge de l'oeuvre et fabrique de saint Julien Villejust la somme de cinquante livres pour mes honoraires et gages de son année de Marguillier. Dont quittance fait à Villejust cxe 12 9bre 1789 mil sept cent quatre vingt neuf.
Prin Me d'Ecole.

Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur Pierre Duval Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de trente Sept Livres Dix Sols pour mes Gages et honoraires de Maître d'École l'espace de trois mois à commencer le onze Novembre jusqu'au onze février suivant dont quittance sans préjudice du courant fait a Villejust ce dix sept février Mil Sept Cent quatrevingt six.

Prin

Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur Pierre Duval Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de trente Sept Livres Dix Sols pour mes Gages et honoraires de Maître d'École l'espace de trois mois à commencer le onze février jusqu'au onze May suivant, dont quittance sans préjudice du courant fait a Villejust ce douze May Mil Sept Cent quatrevingt six.

Prin

Transcription

Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur Pierre Duval Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de trente sept livres dix sept sols pour mes gages et honoraires de Maître d'école l'espace de trois mois à commencer le onze Novembre jusqu'au onze février suivant dont quittance sans préjudice du courant fait a Villejust le dix sept Février mil sept cent quatrevingt six.

Prin.

Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur Pierre Duval Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de trente sept livres dix sept sols pour mes gages et honoraires de Maître d'école l'espace de trois mois à commencer le onze Février jusqu'au onze May suivant dont quittance sans préjudice du courant fait a Villejust le dix sept février mil sept cent quatrevingt six.

Prin.

33

Je soussigné reconnois avoir reçu du sieur Jacques Thibault Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de Soixante et quinze livres pour mes gages et honoraires l'espace de six mois à commencer le onze Novembre dernier jusqu'au onze du présent mois fait a Villejust ce 18 may mil sept cent quatrevingt sept

Prin M[âtr]e d'Ecole

Transcription

Je soussigné reconnois avoir reçu du sieur Jacques Thibault Marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'Eglise de Villejust la somme de soixante quinze livres pour mes gages et honoraires l'espace de six mois à commencer le onze Novembre dernier jusqu'au onze du présent mois fait a Villejust ce 18 may février mil sept cent quatrevingt sept.

Prin M[âtr]e d'Ecole

Transcription

21 février 1789. Je reconnois avoir reçu de Marin La Porte Marguillier de la fabrique de Villejus la somme neuf livre pour ouvrage faite à la dite fabrique dont quittance **est faite ?** ce 21 février 1789. **Boudin²**

Transcription

Je soussigné reconnois avoir recüe de Marin La Porte la somme de 50# pour exercé la charge de bedot. **Antoine Chartier.**

² BOUDIN était le maçon du village en 1789.

36

Je reconnois avoir du Sieur Prin M^e Decole
 La somme de trentetrois sols pour avoir
 mis des carreaux et du mastiquer aux
 Croisées de l'école en deux différentes
 fois dont quittance fait a Villejust ce six
 Decembre mil sept cent quatrevingt sept
 Brunet

Reçu la somme cy dessus du Sieur Thibault
 ce 8 Decembre 1787 Prin M^e Decole

Transcription

Je reconnois avoir [reçu] du Sieur Prin M[âtr]e d'école la somme de trente trois sols pour avoir mis des carreaux et du mastiquer aux croisées de l'école en deux différentes foix dont quittance fait a Villejust ce six décembre mil sept cent quatre vint sept. **BRUNET ?**

Reçu la somme cy dessus du sieur Thibault ce 8 décembre 1787 Prin Me d'école